



Interview Express de l'invité du Mardi

Mardi 9 mars 2021.



**REGARD DU SÉNATEUR DE MAINE-ET-LOIRE
EMMANUEL CAPUS
SUR LE SECTEUR DES COURSES HIPPIQUES**

Comment avez-vous découvert les courses hippiques ?

L'Anjou dispose de plusieurs hippodromes prestigieux : celui d'Angers, du Lion d'Angers également, mais aussi celui de Beaupréau qui accueille chaque année les courses de la Petite angevine. Ils ont été autant d'occasions de découvertes des courses hippiques. Plus tard, ma femme travaillant à l'époque au PMU, j'ai pu découvrir Chantilly et Longchamps, le Prix de Diane et le Prix d'Amérique et même des hippodromes Irlandais. Cela m'a permis de comprendre l'importance des paris qui financent la filière et permettent à la France d'être leader dans le domaine du trot et du galop.

Quel regard portez-vous sur ce secteur ?

Le Maine-et-Loire est une terre traditionnelle d'élevage et de course. Plus généralement, l'Anjou a un lien particulier avec le cheval : c'est une terre de préservation, de transmission et d'évolution des savoirs équestres et hippiques.

Il en est ainsi de Saumur et son École du Cadre Noir qui a conféré à la ville le titre de Capitale du Cheval, du parc de l'Isle-Briand qui accueille plus de 60 événements annuels, dont le Mondial du Lion et ses 35 000 spectateurs ou encore des nombreux sentiers de randonnée qui couvrent le territoire. Cet art de monter à cheval et cette relation étroite entre l'animal et son cavalier qui les unit dans l'effort comme dans le succès sont reconnus : La filière équine angevine représente 6 grands concours internationaux, 11 hippodromes, 661 éleveurs, plus de 2 000 emplois et plus de 8 000 licenciés !

C'est donc tout naturellement que j'ai adhéré au groupe sénatorial d'études Élevage section Cheval, où j'ai à cœur de m'assurer de la bonne préservation de ce secteur.



Contact : Martine Della Rocca Fasquelle

06 70 56 64 53 conseil-cifce@orange.fr

 @_CIFCE